

RAPPORT BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Le budget supplémentaire remplit une double fonction : **il est à la fois un budget de reports et d'ajustements**. Il sert notamment à :

- **intégrer les résultats** figurant au compte financier unique N-1 : résultats de clôture et restes à réaliser ;
- **actualiser les prévisions de recettes** inscrites au budget primitif en fonction des nouvelles informations à disposition (notification, suivi de réalisation ...) ;
- **ajuster les crédits budgétaires** ouverts au budget primitif en fonction des prévisions de réalisation (décalage d'opération, annulation d'actions ...).

I) UNE RÉALISATION DU BUDGET 2025 QUI CRÉE DES CAPACITÉS D'ACTION

Le décalage entre les prévisions et l'exécution budgétaire de l'année 2025 s'est avéré important, comme cela a été présenté dans le rapport du Compte financier unique 2025 (CFU 25).

Le budget primitif ayant été préparé par une majorité différente de celle actuellement élue, ce résultat permet ainsi à ce budget supplémentaire de présenter de nouvelles propositions et de remodeler l'action de certains services.

A travers ce budget supplémentaire (BS 26), la municipalité impulse non seulement de nouveaux choix en cohérence avec son programme tout en maintenant l'équilibre budgétaire mais elle réussit également à anticiper les projets impactant à venir notamment dans le cadre de la rénovation urbaine à venir avec l'ANRU en engageant une démarche de désendettement.

II) LES GRANDS EQUILIBRES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

1) Le Budget supplémentaire est tout d'abord un budget de reports

Conformément à sa première fonction de « budget de reports », le budget supplémentaire 2026 reprend les résultats arrêtés par le compte financier unique 2025 qui a été voté à ce même conseil.

	RESULTATS 2025
Résultat de l'exercice Investissement	2 257 029,60 €
Résultat de l'exercice fonctionnement	21 471 569,66 €

Excédent d'investissement reporté (R001)	4 941 825,97 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	12 908 839,74 €
Résultat de clôture	41 579 264,97 €

Par ailleurs, c'est lors du BS 2025 que **les restes à réaliser arrêtés lors du CFU 2025 sont intégrés** au budget de l'année en cours :

	RAR 2025
Recettes de Fonctionnement (A)	0,00 €
Dépenses de Fonctionnement (B)	0,00 €
Solde à financer en Fonctionnement (A-B)	0,00 €

Recettes d'Investissement (A)	2 318 080,99 €
Dépenses d'Investissement (B)	17 571 568,22 €
Solde à financer en Investissement (A-B)	-15 253 487,23 €

Ainsi déduction faite des restes à réaliser de l'exercice 2025, c'est **26 325 777,74 €** affectables en marge de manœuvre lors de ce budget supplémentaire.

2) Synthèse des équilibres et ajustements budgétaires intégrés au budget supplémentaire 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 24,56 M €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 24,56 M €
CHARGES GENERALES 1,71 M €	PRODUITS DES SERVICES - 0,21 M €
DEPENSES DE PERSONNEL 0,50 M €	IMPOTS ET TAXES -0,5 M €
AUTRES CHARGES COURANTES - 0,66 M €	DOTATIONS ET SUBVENTIONS -1,05 M €
FRAIS FINANCIERS - €	PRODUITS DE GESTION COURANTE - €
AUTRES CHARGES - €	AUTRES PRODUITS - €
ORDRE 1,12 M €	ORDRE - €
REPRISE RESULTATS -	REPRISE RESULTATS +26,32 M€

AUTOFINANCEMENT
+21,9 M €

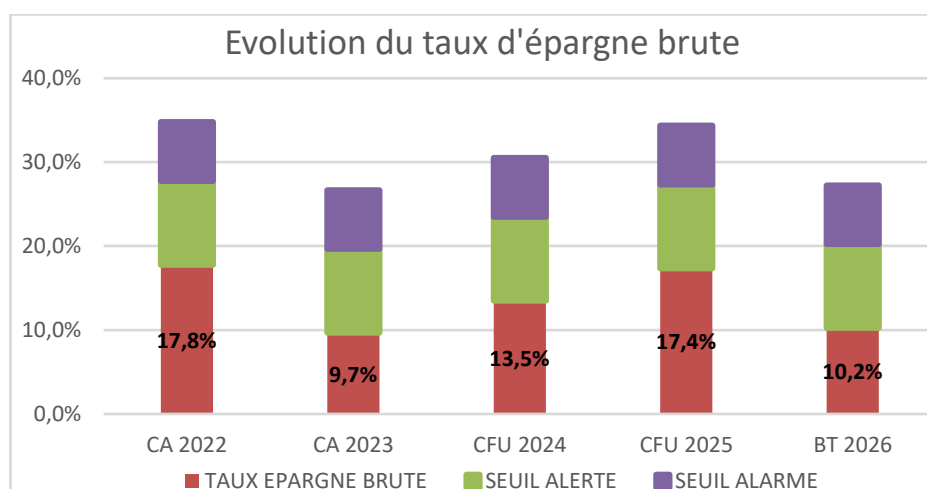
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 27,67 M €	RECETTES D'INVESTISSEMENT 27,67 M €
	AUTOFINANCEMENT 21,9 M €
DEPENSES DEQUIPEMENT 3,02 M €	SUBVENTIONS -96 K €
REMBOURSEMENT DETTE 7,08 M €	EMPRUNT D'EQUILIBRE - 12,82 M €
AUTRES DEPENSES FINANCIERES - €	AUTRES RECETTES FINANCIERES - €
DIVERS - €	ORDRE 1,12 M €
REPRISE RESULTATS - €	REPRISE RESULTATS (yc 1068) + 15,2 M€
RESTES A REALISER 2025 + 17,57 M €	RESTES A REALISER 2025 + 2,32 M €

3) Evolution des principaux indicateurs financiers

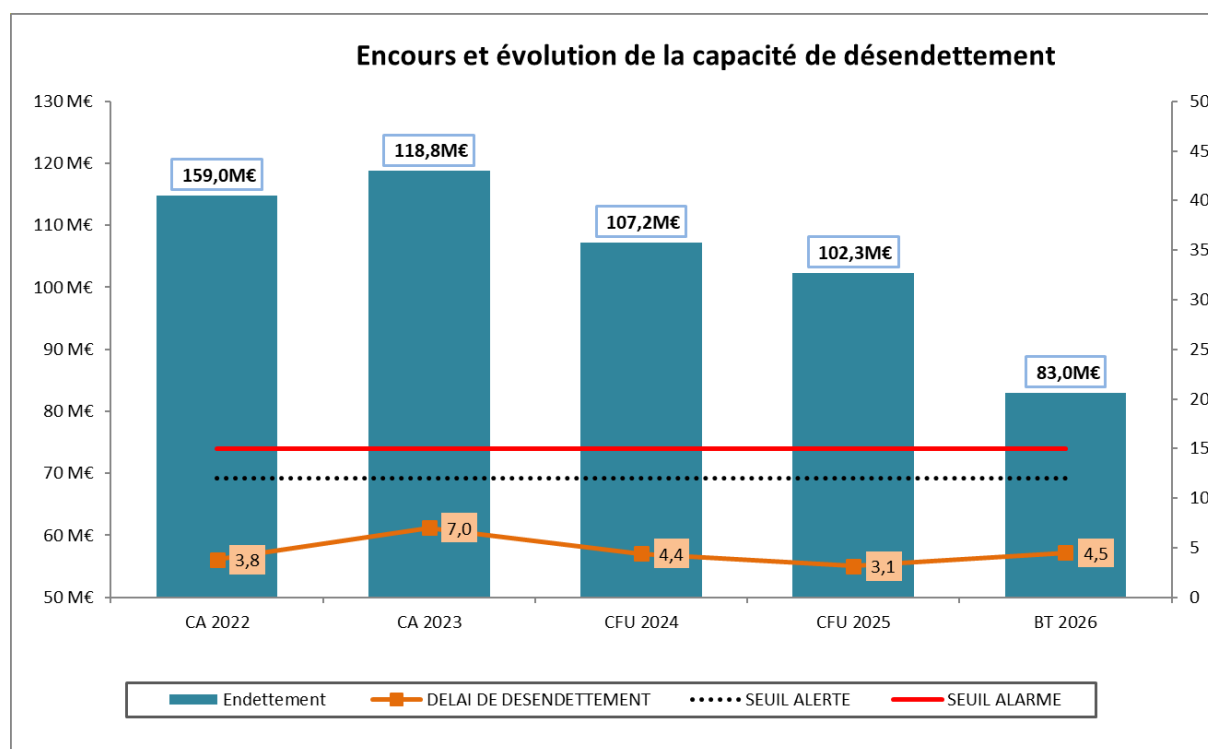
Au terme du BS 2026, **l'épargne nette de la Ville est de 6,26 M€**, un niveau en baisse par rapport au CFU 2025 en raison d'une prudence sur la budgétisation des recettes fiscales et des dotations de l'Etat et par ailleurs, une hausse plus importante en dépense par rapport au mandaté de 2025 sur le secteur de la masse salariale et les versements supposés de subvention (prise en charge des déficits aux budgets annexes plus important que le mandaté réel).

Le taux d'épargne brute s'élève à 10,2% contre 17,4% au CFU 2025



La capacité de désendettement, qui mesure le nombre d'années nécessaires pour résorber la dette si toute l'épargne y était consacrée, **s'établit à un niveau convenable de 4,5 ans**.

Ce chiffre prend en compte une hypothèse de remboursement anticipé de l'emprunt de 7 M€, inscrite au BS, ce qui amène ainsi à baisser l'encours tel que présenté ci-dessous.



Une attention particulière sera portée sur la consommation des crédits d'ici la fin de l'année à travers un dialogue de gestion entre les services. Ce travail permettra de limiter au maximum l'évolution des dépenses de fonctionnement et d'augmenter les capacités d'autofinancement de la Ville.

III) DETAIL DES AJUSTEMENTS DU BS 2026 EN FONCTIONNEMENT

Le budget supplémentaire a pour autre vocation de corriger et de compléter les prévisions budgétaires établies lors du budget primitif.

1) Des dépenses de fonctionnement en hausse de +1,5 M€ par rapport au Budget primitif 2026 (hors virement à la section d'investissement)

CHAPITRE	LIBELLE	BS 2026	BT 2026
014	Atténuation de produits	- €	1 000 €
011	Charges à caractère général	1 706 402 €	32 074 637 €
012	Charges de personnel et assimilées	495 400 €	89 740 410 €
65	Autres charges de gestion courante	655 511 €	36 717 652 €
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE		1 546 291 €	158 533 699 €
66	Charges financières	- €	3 534 659,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	50 000,00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires		64 000 €
022	Dépenses imprévues		
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 546 291,20 €	162 182 358 €
68			
023	Virement à la sect° d'investissement	21 899 923,23 €	32 935 161,67 €
042	Opé. d'ordre transferts entre sections	1 116 563,31 €	12 120 413,31 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur sect. fonct.		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		23 016 487 €	45 055 575 €
TOTAL		24 562 777,74 €	207 237 932,94 €

Au niveau des **dépenses de gestion courante**, les ajustements au BS 2025 s'élèvent à **+1,5 M€** et se **répartissent entre les chapitres 011, 012 et le 65.**

Sur le chapitre 011 des charges à caractère général, les principaux ajustements à la hausse concernent les actions suivantes :

- La situation géopolitique et les difficultés à estimer plus finement les fluides nécessitent d'ajuster ces postes concernant, l'eau, l'électricité et le gaz (+291 K€) ;
- Les événements estivaux à venir, les festivités dans le cadre de la fête de la musique et le forum des associations amènent à inscrire un budget spécifique (+395 K€) ;
- En terme d'alimentation, les différentes actions de la Ville, ainsi que les prix de marché évoluant amènent à ajuster les besoins du marché traiteur, mais également celui des dépenses prévues dans le cadre de la restauration scolaire et de celle des crèches (+424 K€) ;
- L'entretien du patrimoine amène à assurer le nettoyage et le désencombrement d'un site ainsi qu'à réinstaller des végétaux suite à des détériorations (+131 K€) ;
- Dans une logique de renforcement des services et d'insertion professionnelle des jeunes du territoire, un effort important est porté sur l'apprentissage. Par ailleurs, le déploiement du service de médecine préventive est également acté (+80 K€) ;
- En matière de sécurité, la Municipalité a fait le choix de doter ses initiatives et événements d'un dispositif renforcé. Dans un secteur en tension et soumis à des horaires souvent décalés, le recours à des sociétés extérieures est indispensable et nécessite l'octroi d'une enveloppe supplémentaire (+135 K€) ;
- Pour traduire la priorité placée sur l'enfance et la jeunesse, un effort important est porté sur le financement de mini-séjours, l'équipement des très petites sections et des centres de loisirs et l'accompagnement des projets des équipes pédagogiques (+54 K€).

Au chapitre 65, les inscriptions correspondent aux points suivants :

- La Ville renforce son soutien à la jeunesse en augmentant la subvention de l'OMJA, pour le développement de sa politique de séjours de loisirs, d'émancipation et de solidarité, pour l'organisation de l'événement Auber Nations Cup et pour le renforcement du dispositif du Permis Citoyen (+156 K€) ;
- La subvention du CCAS est augmentée pour développer le soutien aux plus précaires et étoffer l'enveloppe dédiée à l'aide alimentaire (+66 K€) ;

- L'association de prévention et de médiation sociale À Travers la Ville se voit attribuer une subvention pour renforcer sa présence sur le terrain et son action auprès des jeunes (+40 K€) ;
- La subvention de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) est ajustée au montant de la notification reçue trop tardivement pour affiner son montant (-213 K€) ;
- Le budget annexe du programme de réussite éducative enregistre au cours de l'exercice 2026 une reprise de résultat 2025 excédentaire et une subvention de Fond social européen. Cette dernière reste toujours imprévisible concernant l'année de son versement. Ces deux recettes, permettent ainsi d'ajuster à la baisse la subvention du budget du PRE, en maintenant un niveau identique d'activité et en respectant l'obligation de la Ville de financer 20% minimum des actions. (-78 K€) ;
- Dans le cadre de la rénovation urbaine définie avec l'ANRU, un décalage de calendrier amène à ce que le maître d'œuvre ne soit désigné qu'en 2027 pour le groupe scolaire Dubois Nord. Ainsi l'indemnité prévue contractuellement pour les candidats non retenus ne sera versée qu'en 2027, elle n'est donc plus nécessaire en 2026 (-467 K€) ;
- Dans le cadre du budget primitif, un fonctionnement sous enveloppe globale a amené à ce que l'enveloppe finale dédiée aux versements de subventions aux associations soit plus importante que les soutiens retenus. Ainsi, par souci de sincérité, il est nécessaire d'ajuster ce besoin (-222 K€) ;

Sur le chapitre 012, les inscriptions correspondent aux deux points suivants :

- La hausse du SMIC de +2,47% annoncée par le gouvernement avec prise d'effet au 1^{er} juin dernier, impacte les rémunérations des agents de la Ville et amène ainsi à abonder ce chapitre en conséquence (+285 K€) ;
- L'effectif des Maisons Pour Tous va être renforcé pour pallier des situations temporaires de sous-effectif et pour garantir une offre de service public conséquente (+105 K€) ;
- Plusieurs embauches sont prévues dans les secteurs de la démocratie participative, de l'action sociale, de l'égalité femme-hommes et de la lutte contre les discriminations ainsi que de la santé (+105 K€) ;

2) Des recettes de fonctionnement revues avec prudence

CHAPITRE	LIBELLE	BS 2026	BT 2026
013	Atténuations de charges		204 000 €
70	Produits des services, domaines, ventes	- 210 000 €	9 393 338 €
73	Impôts et taxes	- 500 000 €	117 231 867 €
74	Dotations, subventions et participations	- 1 053 000 €	50 685 381 €
75	Autres produits de gestion courante		2 137 277 €
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE		- 1 763 000 €	179 651 863 €
76	Produits financiers		1 031 432 €
77	Produits spécifiques		- €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		- 1 763 000 €	180 683 295 €
042	Opé. d'ordre transferts entre sections		228 860 €
043	Opé. d'ordre à l'intérieur sect. fonct.		
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		- €	228 860 €
TOTAL		- 1 763 000,00 €	180 912 155,20 €

➤ **Les redevances des services sont ajustées en cohérence avec le projet politique (chap. 70)**

La restauration scolaire était jusqu'à maintenant payante en fonction des revenus des familles, à qui un taux personnalisé individuel (TPI) était attribué. La nouvelle Municipalité a fait le choix d'offrir aux familles les plus précaires la gratuité de la restauration scolaire, dans une ambition d'égalité des droits, de solidarité et de contribution à la réussite éducative. Ainsi les familles ayant un TPI inférieur à 21,5% bénéficieraient de cette gratuité (du lundi au vendredi, excepté les mercredis).

Un certain nombre d'indicateurs entrent en compte et rendent complexe le chiffrage exact de la baisse de recette que cette mesure aura sur les finances de la Ville. Cependant un chiffrage sécurisant et au montant maximal est envisageable. Sur la base des consommations relevées pour la restauration scolaire sur la période de septembre 2025 à avril 2026, en prenant en compte les TPI connus à ce jour, il est possible de projeter une baisse de recette hypothétique. Pour 4 mois, cela reviendrait à une baisse de recette de 210K€ maximum suite à la décision de rendre gratuite la restauration scolaire.

➤ **Les impôts et taxes ajustés par prudence (chap. 73)**

Comme vu lors de la présentation des comptes 2025, le fond de solidarité des communes de la région île de France (FSRIF) est en baisse entre 2024 et 2025. Prévu au BP 2026 au même niveau que celui perçu en 2025, il est proposé de l'ajuster à la baisse, à hauteur de 9 M€, au lieu de 9,5M€. La visibilité sur cette recette est réduite. La Ville n'a aucune possibilité d'intervention sur l'enveloppe gelée depuis 2020 à 350 M€, ni sur le nombre de bénéficiaires ayant augmenté en 2025.

➤ **Les dotations, compensations fiscales et participations (chap.74) ajustées également avec prudence**

La dotation politique de la Ville présente était estimée à 2,2 M€ au budget primitif. Ce sont des projets pour lesquels nous effectuons un appel de solde une fois le projet terminé sur les années qui suivent. Ainsi il est possible de choisir l'année d'appel de fonds. Compte tenu du résultat confortable cette année et des projets ANRU dans les années à venir, il est proposé de décaler certains appels de fond. De fait l'inscription est retravaillée à la baisse à hauteur de 1,05 M€.

IV) LES AJUSTEMENTS DU BS 2026 EN INVESTISSEMENT

1) Un effort d'équipement à la hausse de +3,02 M€

Dans le cadre du budget supplémentaire, les ajustements en investissement amènent à inscrire 3,02 M€ en dépenses réelles d'investissement, auxquels s'ajoutent 7 M€ de remboursement anticipé de l'emprunt.

CHAPITRE	LIBELLE	BS 2026	BT 2026
20	Immobilisations incorporelles		60 000 €
204	Subventions d'équipement versées		- €
21	Immobilisations corporelles		3 648 €
23	Immobilisations en cours		- €
	Opérations d'équipement	3 021 480 €	50 839 326 €
			- €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		3 021 480	50 902 974
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 373 350 €
13	Subventions d'investissement reçues		8 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	7 075 616 €	19 383 834 €
18	Cpte de liaison : affectation		- €
26	Participations et créances rattachées		- €
27	Autres immobilisations financières		50 000 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES		7 075 616 €	20 815 184 €
45	Opérations pour compte de tiers		1 656 816 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		10 097 096 €	73 374 975 €
040	Opé. d'ordre transferts entre sections		228 860 €
041	Opérations patrimoniales		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		- €	228 860 €
TOTAL		10 097 095,85 €	73 603 834,60 €

L'ajustement proposé de +3,02 M€ sur les dépenses d'équipement recouvre l'actualisation des postes suivants :

➤ Travaux d'entretien des bâtiments (+1,04 M€)

Concernant les écoles, l'ouverture de deux classes de « très petite section » et les travaux afférents (+120K€), la réhabilitation de sanitaires dans le Groupe scolaire Frida Kahlo (+ 340K€), des rénovations de sanitaires, d'éclairages, de menuiseries, de carrelages, de pose de climatisations (+462K€), le raccordement au chauffage urbain du groupe scolaire Vallès (+28K€), ainsi que le lancement des travaux du groupe scolaire du Fort dont le calendrier prévoit une ouverture pour la rentrée 2028 (+1.3M€), sont prévus dans les ajustements de ce BS.

Des travaux d'entretien du patrimoine de la Ville sont également envisagés, sous forme d'enveloppe (+90K€) ; ainsi qu'un diagnostic complémentaire pour un montant de 62K€ concernant la structure de l'église Notre Dame des Vertus, pour faire suite à des investigations géotechniques et +45K€ pour le lancement des travaux de la PPI les plus urgents.

Dans le domaine du sport, un nouveau revêtement sportif dans la salle du Montfort est prévu (+10K€), ainsi qu'une climatisation, l'éclairage et les menuiseries extérieures d'une salle de danse (+100K€).

➤ **Traitement des espaces extérieurs (+60 K€)**

Une enveloppe de +60K€ est prévue pour la création d'îlots de fraîcheurs et l'installation de buses au sein du parc Stalingrad.

➤ **Parc informatique (+340 K€)**

L'entreprise porteuse du logiciel Maidis utilisé par le centre municipal de santé est en liquidation judiciaire. Ce logiciel permet le suivi du dossier patient dans le domaine médical et dentaire, ainsi que la partie facturation au patient. Cette situation amène ainsi à devoir trouver en cours d'année un ou plusieurs logiciels remplaçants, en fonction des offres existantes sur le marché.

Un effort est porté sur la vidéoprotection pour optimiser la sécurisation de lieux et d'équipements stratégiques (+106K€) et le recours à une interface entre deux logiciels pour une meilleure gestion (+73 K€) sont des ajustements présentés dans le cadre de ce BS.

➤ **Matériel et mobilier scolaires (+39 K€)**

Une enveloppe de +39 K€ pour du mobilier scolaire supplémentaire est prévue, en lien avec l'ouverture d'une très petite section à l'école St Just.

➤ **Autres subventions d'équipement (+589 K€)**

Une enveloppe de 14,7 K€ est accordée au cinéma Le Studio pour le remplacement des haut-parleurs, ainsi que le changement des éclairages. Par ailleurs les services de la Ville vont intervenir de manière à installer un climatiseur dans l'espace d'accueil et un extracteur d'air.

Une enveloppe supplémentaire de 47K est accordée aux associations sportives et culturelles de la Ville pour développer le soutien au tissu associatif d'Aubervilliers.

Le Centre Municipal de Santé ayant un déficit de clôture de budget, il est nécessaire de rehausser la subvention accordée de 40K€.

La participation obligatoire à la BSPP est ajustée après obtention décalée de la notification (+487 K€).

➤ **Aménagement du cimetière (+20 K€)**

Une enveloppe complémentaire de 20 K€ est inscrite pour des frais d'études concernant la végétalisation et la renaturation du cimetière.

➤ **Stade Karman (+271 K€)**

Pour faire face à diverses problématiques d'insécurité et d'intrusions, des travaux de sécurisation du stade André-Karman ont été décidés. Une enveloppe de 265 K€ est proposée, en complément de laquelle s'ajoutent 6 K€ pour la plantation d'espaces verts.

➤ **Centre Nautique Marlène Peratou (+215 K€)**

En prévision de l'été et des périodes caniculaires, il est prévu de réhabiliter l'espace extérieur du Centre-Nautique comme un lieu de fraîcheur pour les enfants et les familles. Jeux pour enfants, jeux d'eau et espaces ombragés sont prévus pour améliorer la lutte contre les fortes chaleurs.

➤ **Hausse du chapitre 16 concernant l'emprunt (+7 M €)**

Au vu de la marge de manœuvre que permet le résultat cette année, la volonté de proposer de rembourser par anticipation une partie des emprunts de la Ville est envisagée. Ainsi les crédits ont été positionnés au chapitre 16 à cet effet en vue d'une future consultation.

2) Des recettes réelles d'investissement ajustées à +10 M€

Les **recettes réelles d'investissement** sont en augmentation de +10 M€ :

CHAPITRE	LIBELLE	BS 2026	BT 2026
13	Subventions d'investissement reçues	- 95 952 €	19 928 199 €
16	Emprunts et dettes assimilées	-12 823 439	27 804 €
204	Subventions d'équipement versées		- €
21	Immobilisations corporelles		- €
23	Immobilisations en cours		- €
20	Immobilisations incorporelles		- €
TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT		- 12 919 390,71 €	3 755 985 €
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 900 000 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	8 054 632 €	8 054 632 €
27	Autres immobilisations financières		50 000 €
024	Produit des cessions d'immobilisations		3 000 000 €
TOTAL RECETTES FINANCIERES		8 054 632 €	15 004 632 €
45	Opérations pour compte de tiers		1 642 256 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		- 4 864 759 €	20 402 873 €
021	Virement de la section de fonctionnement	21 899 923,23	21 899 923 €
040	Opé. d'ordre transferts entre sections	1 116 563,31 €	12 120 413 €
041	Opérations patrimoniales		
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		23 016 487 €	34 020 337 €
TOTAL		18 151 727,51 €	54 423 209,46 €

➤ **Subventions d'investissement (-95 K€) :**

L'annonce d'une subvention de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) plus faible que budgétée amène à ajuster ce poste de recette.

➤ Baisse de l'emprunt d'équilibre **(-12,8 M€)**

Le résultat confortable de l'année 2025 permet de baisser en totalité l'emprunt d'équilibre.

➤ Les autres recettes financières **(+8,4 M€)**

La couverture du besoin de financement en investissement **(8,05 M€)** est affectée au compte 1068.

La Ville prévoit d'acquérir en investissement pour 3 M€ supplémentaires. Cette dépense a un impact sur les amortissements. Ainsi sur la base du *prorata temporis*, la dotation aux amortissements a été ajustées à la hausse + 353 K€